



Erreur trop perçu mutuelle

Par **Iana2013**, le **14/06/2018** à **14:35**

Bonjour,

Je suis la secrétaire d'un kiné qui est parti en retraite depuis 2 ans environ.

Une mutuelle lui demande de rembourser une certaine somme pour des actes effectués en 2015.

Hors la mutuelles avaient fait une erreur lors du paiement, elle avait crédité 2 fois et maintenant elle demande la somme perçu en trop.

Je voulais savoir combien de temps les mutuelles ont le droit de réclamer aux kinés?

Cordialement